DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
Obligations BOLERO SONGS HOLDING (USA Vol. 2)

Objectif	Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Obligations BOLERO SONGS HOLDING (USA Vol. 2), emprunt obligataire par offre au public d'un montant maximum de 7.999.995 euros, divisé en 1.599.999 obligations d'une valeur nominale de 5 euros chacune.

Initiateur : BOLERO SONGS HOLDING, société anonyme au capital de 37.000 euros, 229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, 944 952 860 R.C.S. Paris (la « **Société** »). Site internet : www.boleromusic.com. Pour en savoir plus, appelez le 08 01 27 11 27 ou écrivez à support@boleromusic.com.

Autorité compétente : l'Autorité des marchés financiers (AMF) est l'autorité compétente chargée du contrôle de la Société en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce document n'a pas été soumis au visa de l'AMF.

Date de production : 21 janvier 2026. Dernière révision : 11/11/2026.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type	Vous achetez une obligation. C'est un titre de créance : vous prêtez de l'argent à la Société. Chaque obligation coûte 5 euros, payables en totalité à la souscription. Vous ne devenez ni actionnaire, ni propriétaire des catalogues musicaux : c'est la Société qui les achète et les détient. Vous n'avez aucun droit de vote. Les obligations ne sont pas cotées en bourse. La Société tient elle-même le registre de leurs propriétaires et peut, sans votre accord, le remplacer par un registre électronique partagé. Cette offre ne fait pas l'objet d'un prospectus, c'est-à-dire d'un document approuvé par l'AMF : son montant est inférieur à 8 millions d'euros et la loi l'en dispense.
Durée	**Ce produit n'a pas de date de remboursement précise.** Il prend fin à la première de ces deux dates : la Société cède la totalité des droits d'auteur des catalogues, ou en dispose de toute autre manière ; ou ces droits s'éteignent, à la date prévue par la réglementation applicable en matière de propriété intellectuelle. Votre placement peut donc durer plusieurs dizaines d'années. **La Société peut aussi mettre fin au produit quand elle le décide.** Elle peut rembourser tout ou partie des obligations à tout moment, sans vous devoir d'indemnité. **L'opération est annulée si les souscriptions ne dépassent pas 500.000 euros à la clôture**. La Société vous rembourse alors dans les 30 jours suivant la constatation de l'annulation. Elle peut toutefois renoncer à ce seuil.
Objectifs	Votre argent sert à acheter des droits sur des catalogues musicaux (ensembles d'œuvres), choisis selon des critères fixés dans les modalités des obligations. L'émission finance le catalogue USA Vol. 2 : 114 œuvres co-écrites par Ant Clemons entre 2018 et 2024, interprétées notamment par Ed Sheeran, Kanye West, SZA et Camila Cabello. La Société les exploite et en perçoit les revenus. Vous êtes consulté avant chaque achat et disposez de 72 heures pour vous y opposer : si vous ne répondez pas, votre accord est acquis, et l'achat se fait si 51 % des souscripteurs consultés l'acceptent. **Ce que vous pouvez recevoir.** Deux types de revenus, qui dépendent tous les deux entièrement des catalogues. **Le premier vient de l'exploitation des catalogues** : écoutes en ligne, ventes de disques, diffusions à la radio et à la télévision, utilisation des musiques dans des films ou des publicités. Il est calculé chaque trimestre et versé dans les 20 jours qui suivent l'encaissement des revenus. Les organismes collecteurs ont déjà prélevé leurs commissions ; la Société déduit ses frais de gestion et ses frais bancaires et de change, puis partage le reste entre les obligataires. Ces versements sont des intérêts : **ils ne remboursent pas votre capital et peuvent être faibles ou nuls pendant de longues périodes.** **Le second vient de la vente des catalogues**, versé dans les 30 jours qui suivent. Vous êtes consulté avant toute vente, comme pour un achat. La Société déduit du prix sa commission de 15 % sur le gain réalisé. Ce versement ne peut jamais être négatif. **Ce que devient votre capital.** Il ne vous est remboursé qu'à la fin, uniquement grâce au produit de la vente des catalogues. **Si ce produit ne suffit pas, vous perdez le reste et vous renoncez définitivement à cette somme.** Il en va de même le jour où les droits d'auteur s'éteignent : la Société cesse alors tout versement. **Pourquoi la durée compte.** Les catalogues doivent d'abord être exploités pendant plusieurs années, puis revendus. Plus vous sortez tôt, plus votre risque de perte est grand.
Investisseurs de détail visés	Ce produit s'adresse à vous si : vous comprenez qu'un revenu variable dépend entièrement de l'activité financée ; vous connaissez les placements dans des sociétés non cotées en bourse ; vous pouvez perdre la totalité de la somme placée ; vous acceptez de bloquer cet argent pour une durée longue et inconnue ; vous n'avez pas besoin de revenus réguliers ; et vous n'y consacrez qu'une petite partie de votre épargne. **Ce produit ne vous convient pas** si vous voulez récupérer votre argent rapidement, ou si vous voulez être sûr de retrouver votre capital.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque	Risque le plus faible **1** **2** **3** **4** **5** **6** **7** Risque le plus élevé L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 8 ans.

Ce produit est illiquide. Vous ne pourrez pas en sortir avant son échéance autrement qu'en trouvant vous-même un acheteur. Aucun remboursement à votre seule demande n'est prévu. Le risque réel peut être très différent si vous sortez avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Cette classe découle des règles de calcul réglementaires (pas de prix publié chaque mois, Société non notée, échéance pouvant dépasser 12 ans) et ne mesure pas la régularité des revenus des catalogues.

Attention au risque de change. Si vous choisissez d'être payé en dollars ou en USDC, les sommes vous seront versées dans une autre monnaie que l'euro ; votre gain final dépendra alors du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques non repris dans l'indicateur : petit nombre de catalogues, dépendance aux plateformes d'écoute en ligne et aux organismes collecteurs, revenus des catalogues perçus en dollars, fraude, changement de réglementation. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Perte maximale possible : la totalité du montant que vous avez investi. Vous ne pouvez en revanche pas être appelé à verser des sommes supplémentaires.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Ils partent des revenus des 12 derniers mois et d'hypothèses d'évolution des écoutes, avec une revente des catalogues la 8e année à un prix propre à chaque scénario. Après 1 an, vos obligations sont supposées revendues à leur valeur estimée, moins 10 % faute de marché organisé.

Scénarios	**Exemple d'investissement : 10 000 €**	**Si vous sortez après 1 an**	Si vous sortez après 8 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 540 €	4 350 €
	Rendement annuel moyen	-74,6 %	-12,3 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 450 €	12 130 €
	Rendement annuel moyen	-5,5 %	3,0 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 860 €	17 500 €
	Rendement annuel moyen	-1,4 %	8,8 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 070 €	21 300 €
	Rendement annuel moyen	0,7 %	11,9 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. La législation fiscale de votre État membre de résidence peut avoir des conséquences sur les sommes qui vous seront effectivement versées.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas possible de sortir facilement de ce produit : si vous sortez avant la fin de la période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Que se passe-t-il si BOLERO SONGS HOLDING n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous pouvez perdre la totalité de votre investissement. Vous avez prêté de l'argent à la Société. Si elle ne peut plus payer, vous ne récupérez ni vos intérêts, ni votre capital.

Une garantie existe, mais elle a des limites. La Société a cédé aux obligataires, à titre de garantie, les sommes que lui doivent les organismes qui collectent les revenus des catalogues. Les obligataires sont représentés par un groupement appelé la masse des obligataires. Cette garantie porte sur ces sommes, et non sur les catalogues eux-mêmes ; elle ne garantit aucun montant de remboursement. Tant que les organismes collecteurs n'ont pas été prévenus, la Société continue d'encaisser les revenus et les conserve. Une fois prévenus, ils paient le représentant des obligataires, qui règle en priorité les sommes qui vous sont dues.

Vos paiements passent par deux prestataires : Mangopay pour les euros et les dollars, et un prestataire externe pour les USDC, un jeton de monnaie électronique adossé au dollar. Chacun conserve les fonds sur des comptes séparés de son propre patrimoine : si l'un d'eux fait défaut, ces fonds ne servent donc pas à payer ses créanciers, mais vous pouvez recevoir votre argent avec retard. Aucun système légal de garantie ou d'indemnisation des investisseurs ne couvre cette perte.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du

rendement du produit. Nous avons supposé qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes le produit évolue comme dans le scénario intermédiaire, et que 10 000 euros sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	24 €	1 507 €
Incidence des coûts annuels	0,2 %	1,3 %

Cette incidence montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,1 % avant déduction des coûts et de 8,8 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée : vous payez chaque obligation 5 euros. Le vendeur du catalogue rémunère Bolero pour la structuration de l'opération ; cette rémunération est prise sur son prix de vente et ne vous est pas facturée.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie. Les frais des prestataires de paiement restent à votre charge et sont déduits de vos retraits : 1 € par retrait en euros, environ 0,25 % du montant retiré en USDC (taux fixé par le prestataire externe, qui peut varier), et les frais de conversion si vous êtes payé en dollars.	1 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Nous prélevons 3 % des revenus bruts des catalogues, et 15 % de plus sur les revenus de synchronisation (musique utilisée dans un film ou une publicité). Les frais bancaires et de change de la Société, négligeables (quelques dizaines d'euros par an), sont aussi déduits.	23 €
Coûts de transaction	Les frais d'achat des catalogues (vérifications, honoraires de conseil, mise en place juridique) sont à la charge du vendeur. Aucun frais de vente n'est prévu.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission d'intéressement	Quand nous vendons un catalogue, nous prélevons 15 % du gain réalisé : le prix de vente, augmenté des revenus déjà encaissés, moins le prix d'achat. Nous ne prélevons rien s'il n'y a pas de gain. Si le créateur rachète son catalogue, nous prélevons en plus 5 % du prix.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 8 ans. Les catalogues sont exploités plusieurs années avant d'être revendus ; nos projections retiennent une revente entre la 6e et la 10e année. Ce n'est pas une date de remboursement : nous retenons cette période pour calculer les scénarios et les coûts.

Pouvez-vous récupérer votre argent plus tôt ? Vous ne pouvez pas demander le remboursement de vos obligations. Trois situations seulement vous permettent de sortir.

Vous trouvez vous-même un acheteur. Les obligations se revendent librement. L'acheteur doit justifier son identité sur le site de la Société, et le transfert est inscrit au registre. La Société peut publier sur son site une liste des intentions d'achat et de vente : ce n'est pas une bourse. La revente n'est pas garantie : elle peut être partielle, tardive, voire impossible.

La Société décide de vous rembourser. Elle peut le faire à tout moment, sans vous demander votre avis et sans pénalité. Si des obligations ont changé de mains dans les 90 jours précédents, le prix se calcule à partir des prix pratiqués, sans pouvoir descendre sous la valeur nominale de l'ensemble des obligations en circulation.

Le représentant des obligataires exige le remboursement, s'il constate que la Société ne paie pas ou ne respecte pas ses engagements.

Retirer les intérêts versés sur votre compte en ligne ne revient pas à récupérer votre capital.
Frais et conséquences d'une sortie anticipée : la Société ne prélève aucune pénalité ; restent à votre charge les frais de change et de paiement décrits ci-dessus. Sortir tôt augmente votre risque de perte, le rendement supposant que les catalogues aient d'abord été exploités, puis revendus. Vous n'avez pas de droit de rétractation une fois votre souscription validée.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Écrivez à support@boleromusic.com (objet « Claim ») ou à BOLERO SONGS HOLDING, 229 rue Saint-Honoré, 75001 Paris, en précisant vos coordonnées, le produit et l'objet de votre réclamation (procédure sur www.boleromusic.com/faqs). Nous accusons réception sous 10 jours ouvrables et répondons sous 2 mois au plus. Faute de réponse ou si elle ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'AMF : www.amf-france.org, ou 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02.

Si votre réclamation concerne la personne qui vous a vendu ce produit ou qui vous a fourni des conseils à son sujet, adressez-vous directement à son service de réclamations.

Autres informations pertinentes

Sont disponibles gratuitement sur la page USA Vol. 2 de www.boleromusic.com (obligation légale) : les modalités des obligations, le document d'information synthétique et le présent document. La convention de cession de créances à titre de garantie est communiquée sur demande.

Les obligataires reçoivent aussi un rapport hebdomadaire des écoutes et un rapport trimestriel des revenus des catalogues, qui ne sont pas des performances passées. Aucune performance passée de ce produit n'est publiée.